

# Municipalité de Mont-Blanc

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE : --**

**Conformément à l'article 176.1 du Code municipal (L.R.Q., c.C.27.1) le rapport financier 2024 ainsi que le rapport du vérificateur seront déposés lors de la séance spéciale qui aura lieu le mardi 17 juin 2025 à 19h30 à la salle du conseil située à l'hôtel de ville au 100, place de la Mairie, Mont-Blanc.**

**DONNÉ à Mont-Blanc ce 10<sup>e</sup> jour de juin deux mille vingt-cinq.**



---

*Caroline Fouquette*  
Directrice générale adjointe et greffière-  
trésorière adjointe par intérim  
Service du greffe